AGRESSION D'UN PERSONNEL DU QUARTIER ARRIVANT

CP RIOM

RIOM, le 04 novembre 2026

Le 4 novembre 2026, un surveillant affecté au Quartier Arrivant a été victime de crachats, d'insultes et de menaces de mort de la part d'une personne détenue, alors qu'il exerçait ses missions .

Face à cette situation, **L'UFAP UNSa Justice du CP RIOM** demande :

- Une réponse disciplinaire adaptée à la gravité des faits ;
- Un accompagnement et un soutien institutionnel du personnel victime ;
- La mise en œuvre de mesures visant à prévenir le renouvellement de tels agissements.

L'UFAP UNSa Justice du CP RIOM condamne fermement ces faits, qui constituent une atteinte inacceptable à l'intégrité et à la dignité d'un agent dans l'exercice de ses fonctions.

L'UFAP UNSa Justice du CP RIOM rappelle que la sécurité des personnels doit demeurer une priorité absolue et que toute violence à leur encontre appelle une réponse ferme de l'administration.

L'UFAP UNSa Justice du CP RIOM apporte son soutien au collègue concerné et restera attentive aux suites données à cet événement.

Le secrétaire local Ufap Unsa Justice du CP Riom

BREBION J-PAUL